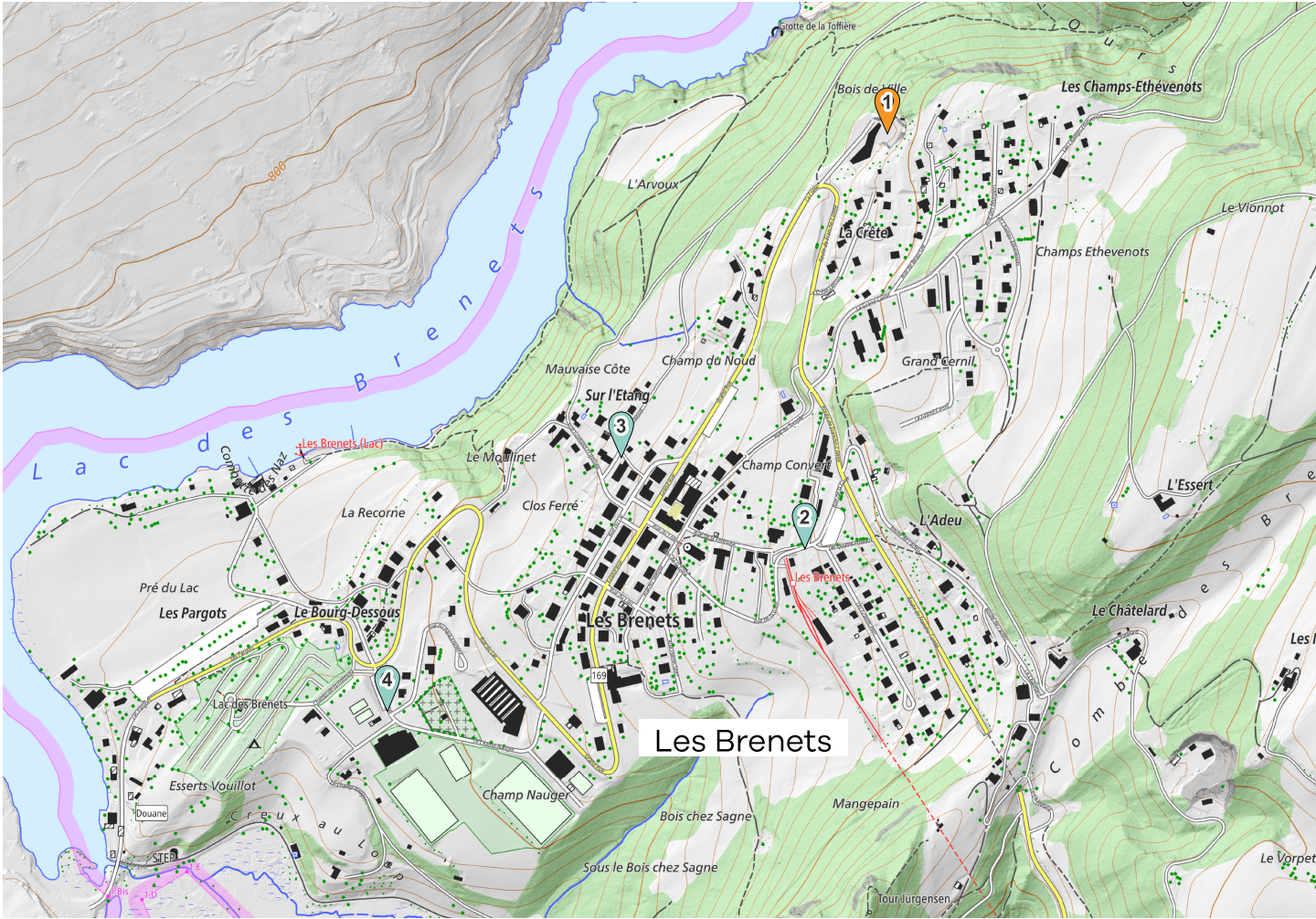




MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Déchèterie



Ecopoint

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Zone Les Brenets





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

DECHETERIE

1 Déchèterie de la Crête, Les Brenets

Horaires :

Le mercredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 09h30 à 11h30

Déchèterie du Crêt-du-Loclc (032 967 64 24)

Horaires :

Le lundi de 13h30 à 18h

Le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Le samedi de 8h30 à 16h30

ÉCOPOINTS LES BRENETS

2 Rue de la Gare : verre

3 Rue Guinand l'Opticien 2 : verre

4 Parc Tennis : verre

Contact et infos

Service de la Voirie

Rue des Billodes 52

Case postale 753

2400 Le Locle

032 933 85 80

voirie.lelocle@ne.ch

www.lelocle.ch

du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45

et de 14h00 à 16h00

TRI A LA SOURCE

Lors de vos achats :

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Lien par QR-Code



Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier Le Locle - Les Brenets - Zone Les Brenets

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2				3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4	1	1 Instauration de la République neuchâteloise		5	3	
D 5	2	2		6	4	1
L 6	3	3		7	5	2
M 7	4	4		8	6	3
M 8	5	5		9	7	4
J 9	6	6		10	8	5
V 10	7	7		11	9	6
S 11	8	8		12	10	7
D 12	9	9		13	11	8 Pentecôte
L 13	10	10		14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14	11	11		15	13	10
M 15	12	12		16	14	11
J 16	13	13		17	15	12
V 17	14	14		18 Vendredi Saint	16	13
S 18	15	15		19	17	14
D 19	16	16		20 Pâques	18	15
L 20	17	17		21 Lundi de Pâques	19	16
M 21	18	18		22	20	17
M 22	19	19		23	21	18
J 23						
V 24	21	21		25	23	20
S 25	22	22		26	24	21
D 26	23	23		27	25	22
L 27	24	24		28	26	23
M 28	25	25		29	27	24
M 29	26	26		30	28	25
J 30	27	27			29 Ascension	26
V 31	28	28			30	27
S		29			31	28
D		30				29
L		31				30
M						



2025

Calendrier Le Locle - Les Brenets - Zone Les Brenets

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5	2		6	4	1	6
D 6	3		7	5	2	7
L 7	4		8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
M 9	6		10	8	5	10
J 10	7		11	9	6	11
V 11	8		12	10	7	12
S 12	9		13	11	8	13
D 13	10		14	12	9	14
L 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
M 16	13		17	15	12	17
J 17	14		18	16	13	18
V 18	15		19	17	14	19
S 19	16		20	18	15	20
D 20	17		21 Jeûne fédéral	19	16	21
L 21	18		22 Lundi du Jeûne fédéral	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
M 23	20		24	22	19	24
J 24	21		25	23	20	25 Noël
V 25	22		26	24	21	26
S 26	23		27	25	22	27
D 27	24		28	26	23	28
L 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
M 30	27			29	26	31
J 31	28			30	27	
V	29			31	28	
S	30				29	
D	31				30	
L						
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères SacNEVa

Tous les déchets ménagers combustibles sont à déposer dans les conteneurs enterrés de votre quartier, uniquement dans les sacs à ordures officiels taxés.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Restes d'assiettes avec les déchets verts. **Les os, la viande, le poisson et ses arêtes** dans les sacs à ordures officiels.



Déchets compostables ménagers

Déchets organiques crus et cuits : épiluchures, fruits, légumes, marcs thé/café, coquilles d'oeufs, pain sec, fleurs, plantes, sapins de Noël. Apport personnel vers les Moloks ou à la déchèterie de la Crête.



Déchets de jardin

Uniquement dans un conteneur agréé avec un couvercle. Branches en fagots attachés de 1.5m de long et 30cm de Ø acceptés. Quantité max. 1 m3. Apport personnel vers les Moloks ou à la déchèterie de la Crête.



Bois

Mobilier en bois, par les tournées mensuelles sur demande ou à la déchèterie de la Crête, selon le règlement en vigueur. **Bois de rénovation** à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Déchets encombrants combustibles

Armoire, bibliothèque, fauteuil, chaise, table, canapé, tapis, matelas, etc. par les tournées mensuelles sur demande ou à la déchèterie de la Crête. L'apport en quantité est limité (se conformer au règlement).



Déchets inertes (petites quantités)

Vaisselle, pot de fleurs, aquarium, verre, miroir, etc. à la déchèterie de la Crête (se conformer au règlement de la déchèterie).



Ferraille (objets métalliques)

Sommier, casserole, mobilier métallique, petite ferraille, vélo, etc. par les tournées mensuelles sur demande ou à la déchèterie de la Crête (se conformer au règlement de la déchèterie).



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne correspondante à la déchèterie de la Crête. Bouchons en plastique dans un sac à ordures officiel taxé.



Aluminium et boîtes de conserve

A la déchèterie de la Crête.



Appareils électriques et électroniques

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19, 2400 Le Locle (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Berlingots / Briques à boissons

Dans les sacs à ordures officiels. Ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) ne pouvant pas être recyclés.



Capsules Nespresso (aluminium)

Aux points de vente ou à la déchèterie de la Crête.



Carton propre

Carton et papier à la déchèterie de la Crête. Ne pas jeter le carton en vrac dans les conteneurs à ordures ménagères (amendable).



Cartouches d'encre pour imprimantes

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19 (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



CD

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19 (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Cendres de bois

Dans les sacs à ordures officiels. ATTENTION risque d'incendie! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



Déchets spéciaux des ménages

Aux points de vente ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Flacons en plastique avec bouchon

Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris à la déchèterie du Crêt-du-Loche ou aux centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Huiles minérales et végétales

Huiles végétales à la déchèterie de la Crête. Huiles minérales aux points de vente.



Litière de chat

A jeter dans un sac à ordures officiel. Ne pas mettre au compost pour des questions d'hygiène.



Médicaments

Aux pharmacies.



Papier

Journaux, magazines, illustrés, papier de bureau, à la déchèterie de la Crête.



PET

Aux points de vente ou à la déchèterie de la Crête.



Piles et accumulateurs

Aux points de vente ou à la déchèterie de la Crête.



Pneus

Pneus et pièces détachées de véhicules: Place d'élimination des véhicules des Foulets La Chaux-de-Fonds (032 913 49 04). 13h30-18h (1.4.-30.9) et 13h30-17h (1.10.-31.3) + 1er samedi du mois 8h-12h.



Sagex

Petites quantités dans les sacs officiels. Gros volume ou quantité importante à la déchèterie du Crêt-du-Loche (se conformer au règlement de la déchèterie).



Textiles et chaussures

A la déchèterie de la Crête.



Tubes lumineux (néon) / LED

Aux points de vente ou Job Eco SA, Jambe-Ducommun 19 (032 886 66 70) ou à la déchèterie du Crêt-du-Loche.



Verre

Aux écopoints les jours ouvrables de 8h à 20h, ou à la déchèterie de la Crête.

LA NATURE

N'EST PAS NOTRE POUBELLE,

RESPECTONS-LA!



MES TOURNÉES DE COLLECTE

Il n'y a plus de tournées d'ordures ménagères au porte-à-porte sur l'ensemble de la ville. Les sacs officiels et fermés peuvent en tout temps être déposés dans les conteneurs de quartiers. Les déchets en vrac ainsi que les cartons ne sont pas autorisés dans les conteneurs enterrés, sous peine d'amende d'ordre.

COMPOST

A déposer dans les conteneurs spécifiques qui se trouvent vers les Moloks, ou à la déchèterie de la Crête, maximum 1 m³

DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS COMBUSTIBLES / FERRAILLE

Tournée mensuelle sur demande téléphonique au 032 933 85 80, au plus tard jusqu'au mercredi précédant la tournée à 15h. Aucune tournée n'est organisée en dehors des dates mentionnées ci-dessous.

Exclus : miroirs, verre, céramique, cartons, pièces de véhicules, appareils électriques, sagex, débarras de travaux, débarras d'appartement complet.

Les objets combustibles trouvant place dans un sac officiel 110l ne sont pas des objets encombrants

Cette tournée concerne uniquement les ménages.

Objets encombrants ménagers, ramassages en 2025, LES JEUDIS :

23 janvier – 20 février – 20 mars – 24 avril – 22 mai – 19 juin – 24 juillet – 21 août – 18 septembre – 23 octobre – 20 novembre – 18 décembre

Les objets encombrants doivent être déposés en bordure des voies publiques, le jour fixé, **avant 7 h**. Il est interdit de les déposer la veille.

DECHETS COMBUSTIBLES DES ENTREPRISES, RAMASSAGE TOUS LES JEUDIS

Calendrier des tournées remplacées

Supprimé	Remplacé par
02.01.2025	03.01.2025
01.05.2025 (fête du travail)	30.04.2025
29.05.2025 (Ascension)	28.05.2025
31.07.2025	30.07.2025
25.12.2025 (Noël)	24.12.2025
01.01.2026 (Nouvel an)	31.12.2025